

JUGE DE CHEVAUX ET DE PONEYS HACKNEY

1 PROMOTION

Toutes les demandes d'accréditation du statut de juge de la division Hackney doivent parvenir à CÉ sur le formulaire de demande de CÉ accompagné de toute la documentation requise. Les demandes seront examinées par CÉ et la Société canadienne du Hackney. CÉ avisera le candidat des résultats par écrit.

2 ENREGISTRÉ

Les candidats au statut de juge de chevaux et de poneys Hackney enregistré doivent répondre aux exigences suivantes :

1. Détenir une licence sportive individuelle Or de CÉ valide et être membre en règle de la Société canadienne des chevaux et poneys Hackney.
2. Transmettre un curriculum vitae résumant l'expérience équestre du candidat en tant que propriétaire, éleveur, entraîneur, compétiteur et(ou) directeur de concours.
3. Exercer en tant que juge apprenti sous la supervision d'un juge Hackney senior de CÉ, ou d'un juge Hackney américain senior accrédité par la USEF et faisant partie dans la liste officielle des juges accrédités, à au moins deux concours nationaux sanctionnés par CÉ ; le stage doit être effectué dans la division des Hackneys américains. Le candidat doit aussi fournir des lettres de recommandation provenant des deux juges seniors de CÉ ou des juges «R» de Hackney américains avec qui il a exercé.
4. Fournir les coordonnées de trois références personnelles ou plus, qui doivent tous être détenteurs d'une licence sportive senior individuelle de CÉ ou de la USEF.
5. Les juges de chevaux et de poneys Hackney enregistrés sont encouragés à participer à un stage de formation pour juges sanctionné par Canada Équestre ou la USEF au moins une fois tous les cinq ans. Cette formation n'est pas obligatoire.

3 SENIOR

Les candidats au statut de juge de chevaux et de poneys Hackney senior doivent répondre aux exigences suivantes :

1. Détenir une licence sportive individuelle Or de CÉ valide et être membre en règle de la Société canadienne des chevaux et poneys Hackney.
2. Répondre aux exigences de la Partie Un ou de la Partie Deux ci-dessous:

Partie Un – Division des chevaux et poneys Hackney

- a. Détenir une carte de juge enregistré de CÉ de la division des chevaux et poneys Hackney avant de pouvoir être accrédité en tant que juge senior de la division Hackney.
- b. Avoir exercé en tant que juge Hackney enregistré à au moins cinq concours sanctionnés par CÉ ou par la USEF.
- c. Transmettre une liste des concours où le candidat a exercé en tant que juge enregistré de la division Hackney; la liste des épreuves jugées à chaque concours; si possible, le nombre de chevaux et(ou) de poneys dans chaque épreuve; et les coordonnées du ou des juge(s) senior(s).
- d. Fournir deux lettres de recommandation provenant des juges seniors de CÉ ou des juges «R» de la USEF pour la division Hackney qui sont identifiés dans la liste officielle des juges accrédités, avec qui le candidat a exercé en tant que juge enregistré (et non pas en tant



qu'apprenti) dans la division Hackney aux cinq concours sanctionnés par CÉ ou la USEF mentionnés précédemment.

OU

Partie Deux – Division des chevaux et des poneys Hackney

- a. Sur approbation de la Société canadienne des chevaux et poneys Hackney, le candidat peut être accrédité en tant que juge senior sans avoir d'abord été juge enregistré dans les conditions suivantes;
- b. Le candidat doit fournir cinq lettres de recommandation provenant de juges seniors accrédités par CÉ ou de juges «R» accrédités par la USEF.
- c. Le candidat doit transmettre un curriculum vitae résumant son expérience équestre en tant que juge, propriétaire, entraîneur ou éleveur de chevaux ou de poneys Hackney.
- d. La candidature sera examinée et approuvée par la Société canadienne des chevaux et poneys Hackney.

4 RÉTABLISSEMENT ET MAINTIEN DU STATUT

Les juges peuvent obtenir le rétablissement de leur statut avec l'approbation de la Société canadienne des chevaux et poneys Hackney. Pour conserver leur carte, les juges doivent maintenir en règle leur licence sportive de CÉ et leur adhésion à la Société canadienne des chevaux et poneys Hackney.